

Loire Atlantique; Saint-Nazaire

Enquête en cours aux Papillons blancs

Réunie en assemblée générale, l'association reconnaît un certain malaise. Un cabinet d'expertise analyse actuellement la situation.

« **La somme des parties ne constitue pas un tout.** » En ouverture de l'assemblée générale de l'APEI Papillons blancs Ouest 44, le président **Gérard Le Boulc'h** (1) cite Lao Tseu. Décryptage : « **L'association doit être un tout, riche de ses trois composantes : personnes accueillies, parents, professionnels, et non une addition d'établissements ou de budgets.** » Et de définir ensuite « **une stratégie à trois niveaux** », sur les plans politique et économique et dans le domaine de la gestion, au service des personnes en situation de handicap mental.

Pendant ce temps, sur le parvis de l'université de Gavy, lieu de la réunion, des salariés de l'APEI distribuent des tracts aux visiteurs. « **Le 27 mai 2008, le directeur du secteur enfance est condamné pour harcèlement moral. Lors du comité d'entreprise du 16 juin, le bureau de l'association [lui] maintient sa confiance** », regrettent-ils. Dans l'amphi, **Didier Chapeau**, directeur général, n'élué pas le sujet, mais rappelle que, le cadre mis en cause ayant fait appel, « **les peines sont donc suspendues.** »

En salle, le public, attentif, ne bronche pas. M. Chapeau ne nie cependant pas l'existence de tensions - « **un mal-être général** », disent les représentants du personnel -, tensions qu'il met sur le compte des évolutions de l'organisation interne et de la représentation professionnelle.

Une enquête a d'ailleurs été diligentée, à la demande du comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), auprès du cabinet **Syndex**. « **J'espère que [ses] enseignements nous permettront de trouver les moyens de soutenir les professionnels dans cette période d'indispensable adaptation** », avance **Didier Chapeau**. C'est également ce que souhaitent les employés.

(1) Sur le départ, **Gérard Le Boulc'h** devrait être remplacé par Sylvie Beaucé.

© 2008 Ouest-France. Tous droits réservés.